VII.

SÉANCE DU SAMEDI 9 NOVEMBRE 1957.

Président : M. A. Aymard.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, M. J. André, Mme S. Bails, M. J. Beaujeu, Mlle M. Bontemps, MM. A. Bourgery, P. Boyancé, J. Collart, M. Croisille, A. Desmouliez, J. Doignon, P. Dufraigne, Mlle J. Ernst, MM. G. Fohlen, J. Fontaine, J. de Foucault, R. France, H. Frère, Mme M. Frezouls, MM. L. Gerschel, P. Grimal, Ch. Guiraud, J. Hellegouarc'h, J. Heurgon, R. P. M.-Ph. Hubert, A. Hus, P. Jal, Mme P. Jal, MM. P. Langlois, R. P. Lauras, H. Le Bonniec, C. Marcoux, Mme L. Margueron, MM. J. Marouzeau, H.-I. Marrou, Mmes Y. Mestivier, M. Michel-Lévy, MM. J. Monfrin, J. Morel, J.-P. Morel, R. Noiville, L. Nougaret, Mmes S. Nougaret, A. Ohana, M. J. Perret, Mme J. Perret, Mlle H. Petré, Mme V. Regnot, MM. M. Ribaud, R. Richard, G. Rochefort, L. Rolland, Ch. Rosset, Mme P. Schwob, MM. R. Sindou, J. Soubiran, Mme L. Tasca, R. P. M. Testard, M. J.-P. Wuilleumier, Mlle J. Zimermann.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. J. Perret présente quelques réflexions sur *la récitation de l'hexamètre.*

Les métriciens ont accumulé depuis deux siècles un trésor d'observations qui ne cesse de s'enrichir. Pour que la stylistique et la phonétique puissent en tirer parti, il faut avoir le souci constant de rattacher les faits observables à une représentation hypothétique, mais aussi solidement fondée et aussi concrète que possible, de la manière dont les poèmes étaient déclamés. La principale difficulté de cette entreprise provient de ce que les hypothèses auxquelles on ne peut manquer de songer paraissent souvent devoir retentir en d'autres secteurs de la phonétique ou de la rythmique ; des vérifications s'imposent à chaque instant.

Il semble douteux qu'on parvienne jamais à connaître tous les éléments qui intervenaient dans la déclamation antique ; en ce cas, nous devrions renoncer à l'espoir de passer à la synthèse et d'arriver nous-même à déclamer. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, qu'une telle réalisation nous fût une occasion de plaisirs ou d'émotions esthétiques : il y faudrait la possession d'habitudes auditives que nous ne pourrons jamais acquérir. Mais, selon une formule de M. Dain, « si nous ne percevons pas ce que percevaient les Anciens, nous arrivons à percevoir des différences là où ils en percevaient », peut-être même à acquérir de ces différences un certain sentiment vivant.

On admettra volontiers que dans la déclamation des vers les accents de mots demeuraient sensibles, que le rythme n'était pas seulement pro-

curé par l'opposition des brèves et des longues, mais par la succession de « pieds » reconnus comme tels. Peut-être, de préférence à un ictus, doit-on supposer entre les pieds un espacement sensible, une pause : l'unité des mots, où se lient les éléments de deux pieds successifs, établissant dans le vers une continuité métrique à la façon dont les pieds, qui enchaînent les mots l'un à l'autre, y établissent une continuité verbale. Nous ne devons pas *a priori* refuser un mode de déclamation beaucoup plus artificiel que celui auquel nous ont habitués les poésies modernes.

— M. I. Marrou et M. J. Beaujeu se demandent si l'on n'exagère pas les difficultés du fonctionnement simultané d'un système d'oppositions de tonalité (les accents) et d'un système d'oppositions d'intensité (les ictus). Certains diseurs, aujourd'hui même, s'en tirent brillamment et l'exemple de la musique paraît décisif. — M. J. Perret croit que le cas de la musique est assez différent : oppositions de hauteur et oppositions d'intensité n'y ont pas concurremment un rôle structurel, comme ce serait le cas en poésie pour constituer d'une part l'unité du mot, de l'autre celle du pied.

— M. L. Nougaret ne voudrait pas être aussi pessimiste quant à la possibilité d'éduquer notre oreille à des musiques nouvelles. Il y aurait, en tout cas, un peu de négligence à ne pas tirer parti, dans notre propre pratique, de ce que nous savons sûrement et qui est sans doute le plus important : l'opposition des quantités syllabiques.

— M. Ch. Rosset fait observer l'importance que prend le phénomène du rejet dans une déclamation où le souci de la continuité de l'énoncé paraît avoir joué un rôle majeur.

— M. J. Marouzeau rappelle le texte de Quintilien (IX, 4, 108) sur les intervalles que ce grammairien croyait entendre entre les mots. Temps mort, prolongation de la finale, ou illusion suscitée par le sentiment de la distinction des mots? L'obscurité de ce phénomène et les incertitudes de la langue apparaissent à voir l'hexamètre d'une part, la versification dramatique de l'autre, se comporter de façon différente en cas de partage d'un demi-pied entre deux mots.

II. — M. P. Jal réexamine, à propos d'un passage du *De brevitate vitae* (4, 5), la question de *l'opinion de Sénèque sur Auguste.*

Celle-ci est traditionnellement considérée et présentée comme entièrement favorable. N'est-ce pas essentiellement à l'instigation de Sénèque que Néron déclara qu'il gouvernerait « ex praescripto Augusti » (Suétone, *Néron*, 10, 1)? A ce titre, il n'est pas étonnant de constater que la grande majorité des jugements portés par Sénèque sur Auguste sont fort élogieux pour l'empereur défunt.

Cependant, quelques-uns d'entre eux comportent des réserves ou des

critiques (*De brevitate*, 4, 5 ; *Ludus*, 10 ; Tacite, *Annales*, XIII, 4 : transcription du discours du trône composé par Sénèque ; *De clementia*, I, 9, 1 ; II, 3 ; *De benef.*, III, 27, 1 ; VI, 32, 1-4). Le souvenir d'Auguste reste toujours entaché aux yeux de Sénèque par la cruauté dont l'empereur avait fait preuve à la fois pendant les guerres civiles et lors de la répression des conspirations. L'écrivain n'hésite pas à faire écho à cet égard aux accusations les plus malveillantes et les plus contestables contre Auguste (*De clementia*, I, 9, 1). Il est piquant, d'autre part, de voir que Néron ne veut parfois retenir des jugements de Sénèque que ceux qui sont fort sévères pour son prédécesseur (*Octavie*, 504-530).

Enfin, on peut se demander si, d'une manière générale, l'ensemble des écrivains de l'époque néronienne, qui font curieusement le silence sur le nom d'Auguste, ne prennent pas plus ou moins à leur compte les critiques de Sénèque. Visiblement, l'âge d'or qui s'annonce leur paraît plus pur et plus vrai que le bonheur dont on avait pu jouir pendant la période du règne d'Auguste qui avait suivi les guerres civiles : les vengeances et les exécutions avaient fait alors de la « paix d'Auguste » ce que ses contemporains appelaient déjà une « pax cruenta » (Tacite, *Annales*, I, 10, 3). La clémence dont l'Empereur était si fier n'était parfois à leurs yeux que ce qu'elle était quelquefois pour Sénèque, une « lassa crudelitas » (*De clementia*, I, 11, 2). L'auteur de l'*Octavie*, qui développe dans un dialogue entre Sénèque et Néron (477-532) les reproches que le premier faisait à Auguste, est peut-être celui qui avait le mieux perçu, dès l'antiquité, un aspect méconnu de la pensée de Sénèque[1].

— M. Aymard pense que Sénèque est effectivement un personnage complexe et que l'on a peut-être trop tendance à oublier quelle était l'atmosphère à la cour vers le début du règne de Néron.

— M. Grimal estime qu'il y aurait intérêt à rapprocher l'interprétation proposée par M. Jal pour le *Ludus*, 10, de l'image d'un Auguste embourgeoisé que nous trouvons à la fin du récit de Suétone. Mais ne s'agit-il pas là d'une simple tradition satirique?

VIII.

SÉANCE DU SAMEDI 14 DÉCEMBRE 1957.

Président : M. A. Aymard.

Membres présents. — M. J. André, M^me^ J. Assa, MM. H. Bardon, J. Beaujeu, E. Beucher, R. Bloch, M^lle^ M. Bontemps, MM. A. Bourgery, P. Boyancé, O. Chennevelle, J. Collart, M^me^ Collinet-Guérin, MM. P.

1. Le texte intégral de cette communication figure ci-dessous, p. 242 et suiv.